Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 059-215901240-20240213-2024_09-DE

Département du Nord
Canton de Templeuve en Pévèle
Arrondissement de Lille

COMMUNE DE CAMPHIN EN PEVELE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 8 février 2024, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSSE, Maire.

| NOMBRE DE MEMBRES | |
|---|---|
| En exercice : | 18 |
| Présents : | 12 |
| Votants : | 13 |

**Etaient présents :** Mesdames COULON Chantal, GUILLAUD Patricia, MASSELOT Catherine, PARENT Monique, PAUL Christine, THIEFFRY Martine
Messieurs DELEVOYE Didier, LEFEBVRE Francis, LEMAIRE Aurélien, LEPERS Jean-Marie, LEROY Bertrand, VERCRUYSSE Olivier

**Absents excusés :** COQUET Christine, FIEVET Béatrice ayant donné procuration à THIEFFRY Martine, GUSTIN Jacques

**Absents :** DELBERGHE Paul-Edward, ELOIRE Aurélie, MARCHAND Laurent

Monsieur LEROY Bertrand est nommé secrétaire de séance

N° : **2024-09**

## DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION HAUTS DE FRANCE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMUNES POUR LES EQUIPEMENTS NUMERIQUES DE VIDEO PROTECTION

Pour répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants du territoire Hauts-de-France, notamment en termes de sécurisation des espaces publics, la Région a décidé d'accompagner financièrement les communes de souhaitant s'équiper d'un premier dispositif de vidéo-protection.

La Région propose une subvention pouvant aller jusqu'à 30 % des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 € pour l'installation d'un premier équipement de vidéo protection, sur la voie publique ou aux abords de lieux ouverts au public.

Ces dépenses peuvent concerner :

- L'acquisition, l'installation et la mise en service de caméras sur l'espace public et de mâts-support
- Les frais de raccordement à un réseau de communications électroniques, de raccordement aux bâtiments de supervision
- L'acquisition de systèmes de stockage des vidéos
- L'acquisition des écrans de contrôle

Dans le cadre des travaux d'installation d'un système de vidéo protection, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut solliciter une subvention à la Région Haut de France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

✓ **ADOPTE** le projet d'installation d'un système de vidéo protection

Envoyé en préfecture le 19/03/2024
Reçu en préfecture le 19/03/2024
Publié le
ID : 059-215901240-20240213-2024_09-DE

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention à la Région Hauts de France et à monter le dossier de financement correspondant.
- ✓ **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette opération ;
- ✓ **DIT** que les crédits afférents à cette opération seront inscrits au budget primitif des exercices correspondants tant en dépenses qu'en recettes.

Décision prise à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Délibération signée le 14 février 2024

Le Maire,

Olivier VERCRUYSSE

MAIRIE DE CAMPHIN EN PÉVÈLE (NORD)